

ASSEMBLÉE NATIONALE

17 décembre 2013

ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES - (N° 1380)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL266

présenté par
M. Denaja, rapporteur

ARTICLE 16

Au début de l'alinéa 6, substituer au mot :

"II",

le mot:

"Le Conseil".

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.